

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS EDITUS ON TOUR 2015 DU 12/09 AU 26/09

ARTICLE 1 : SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société Editus Luxembourg SA, 208 rue de Noertzange L-3670 Kayl, organise du 21/08/2015 au 26/09/2015 inclus, un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat.

Le présent Règlement peut être consulté sur le site Internet www.editus.lu/concours.

Une copie de ce Règlement a également été déposée auprès des huissiers de Justice Carlos CALVO – Frank SCHAAL, dont l'étude est établie à L-1461 Luxembourg, 65, rue d'Eich (<https://admin.juriweb.fr/pages/index.php>).

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique majeure habitant la région Saar-Lor-Lux (Grand-Duché de Luxembourg, Lorraine, Saarland, Province du Luxembourg Belge) à l'exclusion des collaborateurs permanents ou temporaires de la société organisatrice et de leurs familles.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au jeu, il suffit de se rendre sur les lieux de distribution des annuaires pendant la tournée Editus On Tour (détails sur la page d'accueil) et de déposer le formulaire « toutes boîtes » dûment rempli dans l'urne prévue à cet effet ou de participer via le site www.editusontour.lu. Il n'est pas possible de participer au concours dans les bureaux de poste.

ARTICLE 4 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront tirés au sort durant la première quinzaine d'octobre 2015. Ils seront avertis par e-mail ou par courrier). À cette occasion, ils seront informés des modalités de remise des cadeaux (date, horaire, lieu).

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS DES DOTATIONS

Pour être valable, chaque formulaire de participation doit comprendre le nom et le prénom du participant, ainsi que le code postal de son domicile et la localité, un numéro de téléphone et/ou une adresse e-mail valable. En participant au concours, la personne déclare automatiquement garantir l'exactitude des informations fournies.

ARTICLE 6 : DOTATIONS

Premier prix : 1x PostPack surprise avec 1 Iphone6 64GB.

Deuxième prix : 1x PostPack surprise avec une apple watch sport.

Troisième prix : 1x PostPack surprise avec un samsung Galaxy A5

4^e – 6^e prix : 1x PostPack surprise avec une Tablette Samsung Galaxy Tab4

7^e – 37^e prix (dans l'ordre) :

Motorola Moto 360 (montre : MOMOTO360S) / Sony Smartwatch SWR50 (montre: SOSMARTW3N)

/ Drone Parrot Jumping Sumo / 1 emballage ready2post avec 1 rouleau postocollant / 1 carnet de

timbres nationaux / 1 chèque cadeau télécom / 1 kit tip top Lumia 530 / 5 rouleaux postocollants

(100 timbres par rouleau) / emballages Ready2Post avec chèque cadeau télécom à l'intérieur /

emballages Ready2Post avec chèque cadeau télécom à l'intérieur /emballages Ready2Post avec

chèque cadeau télécom à l'intérieur / 3 livres "Dat ass lëtzebuerg" / 5 x 10 crédits smart postcard /

10 Carnets de timbres nationaux

ARTICLE 7 : DISTRIBUTION DES DOTATIONS

Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse) et une unique participation par personne. En aucun cas, le lot ne pourra donner lieu à un échange contre une somme en espèces ou contre d'autres objets, quelle que soit leur valeur. Les gagnants ont 3 mois à compter de la date

de fin du jeu-concours qui est fixée au 26/09/2015, pour récupérer leur dotation. Passé ce délai, ils ne pourront plus prétendre à la récupération du lot et il restera la propriété d'Editus Luxembourg SA.

ARTICLE 8 : LITIGES

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, de ses annexes et additifs. Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché par la société organisatrice. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de 15 jours après la proclamation des résultats du concours.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITES

La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jeu en fonction des modalités liées à l'exploitation ou de l'annuler à tout moment en cas d'événement de force majeure ou de modifier les dotations si les circonstances l'exigeaient. Elle ne saurait être tenue responsable ni tenue à aucun type de dédommagement à l'égard des participants ou de tiers si l'opération devait être prolongée, écourtée, modifiée ou annulée. La société organisatrice n'accepte aucune responsabilité pour tout incident ou évènement qui pourrait naître en relation avec le prix gagné.

ARTICLE 10 : PHOTOS ET PUBLICATIONS

La société organisatrice se réserve la possibilité de publier le nom et la photographie des gagnants à des fins publicitaires ou de relations publiques, sans rémunération autre que celle des lots gagnés. En participant au concours, le participant accepte expressément que son nom et son image (par exemple sa photo) en tant que gagnant soient annoncés et utilisés après le tirage au sort sur les sites www.editus.lu les réseaux sociaux suivants : Facebook, Google+, Twitter et Pinterest et sur les communiqués de presse Editus.

Si un gagnant s'oppose à l'utilisation de son nom et de son image à des fins publicitaires ou de relations publiques, il doit le faire savoir par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de la société organisatrice.

ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES

Suite à la participation au présent jeu-concours, les coordonnées des participants seront centralisées et feront l'objet d'un traitement informatique pour l'exécution du concours par Editus.

Par la participation au concours, les participants acceptent également de recevoir par email des informations d'Editus.

En cochant la case « **OUI** », les participants acceptent de profiter des offres (bons de réductions, concours, sondages) d'Editus et de ses partenaires. Ils autorisent la société Editus à transmettre leurs données à des fins de marketing direct à des tiers. Entres autres Editus Luxembourg S.A. sera autorisé à utiliser, numériser, conserver et reproduire les informations fournies, et de les intégrer dans les bases de données dont Editus est responsable.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour exercer votre droit, il faut adresser un courrier à Editus Luxembourg SA – Données personnelles, 208 rue de Noertzange, L-3670 Kayl ou par e-mail à donnees@editus.lu Conformément aux lois en vigueur au Luxembourg, le traitement informatique des données personnelles des participants est déclaré auprès de la CNPD.

Les données personnelles concernées sont supprimées du fichier de données dans les plus brefs délais. En demandant que ces données personnelles soient supprimées, le Participant met également un terme à sa participation au concours.

ARTICLE 12 : TOUS DROITS RESERVES ET DISPOSITIONS FINALES

Aucune des photos, illustrations, provenant des pages de ce concours, ne peut-être copiée, reproduite, republiée, téléchargée, postée, transmise ou distribuée d'aucune manière que ce soit. Tous droits réservés sur ces documents.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure toute participation qui ne satisfait pas totalement au Règlement du jeu-concours et/ou tentative frauduleuse ou illégale de participation.

Le présent Règlement et le jeu-concours sont régis par le droit luxembourgeois. Tout litige qui en découle devra être soumis au Tribunal luxembourgeois compétent après avoir été soumis à la société organisatrice conformément à l'article 8 du présent règlement.